



Assemblée Générale

22 mai 2017

Après avoir cherché un toit, notre assemblée, composée de 18 personnes trouve asile sur les gradins du Cercle du Travail, et l'assemblée générale est ouverte à 18h15.

1. Rapport moral (document joint)

Le Président fait lecture du rapport moral rappelant les principales actions menées en 2016.

Une activité en forte augmentation, cependant encore insuffisante, au regard des besoins.

Une activité limitée, financièrement bien sûr, mais là n'est pas le plus important.

C'est de forces humaines dont nous manquons pour accompagner familles et jeunes isolés. Ceci demande un fort investissement en temps, comme en témoigne certains participants à l'assemblée générale.

Au-delà de cet accompagnement, notre rôle est militant. Et nous évoquons différentes pistes pour, à la fois conforter nos forces humaines et partenariats, et aussi pour rendre compte de pratiques administratives et institutionnelles qui nous semblent peu respectueuses de la Loi, conduisant les familles et surtout les jeunes isolés à vivre des situations insupportables.

Une intervention sur une radio locale s'est avérée peu fructueuse. Même constat pour les articles dans les journaux locaux.

Quelques propositions sont retenues :

-A Ludres, Les scouts proposent d'organiser différentes activités avec les jeunes migrants, âgés de 8 à 20 ans, peut-on élargir ces activités avec les jeunes sur Nancy ?

-Lancer des appels sur les réseaux sociaux

-Solliciter le partenariat d'associations de ressortissants étrangers pour qu'ils se montrent solidaires avec leurs compatriotes.

2. Rapport financier (document joint)

La trésorière présente le bilan financier pour l'année 2016. Les frais de fonctionnement de l'association représentent 1.18% des dépenses totales, ce qui est tout à fait raisonnable. Les chiffres confirment l'augmentation de notre activité.

158 donateurs ont soutenu notre association cette année soit de manière régulière, soit plus ponctuellement ou en réponse à notre appel à don.

3. Renouvellement du Conseil d'administration

Celui-ci est composé de 8 membres. Claude Pair et Marie Thérèse Stricher ont souhaité arrêter. Il y a donc des places au CA.

Catherine Morise, qui intervient dans les cours de FLE, est élue.

Le collectif de Ludres propose de désigner une personne qui rejoindra le CA, permettant de conforter la collaboration qui existe entre nous.

L'assemblée générale prend fin à 19 h 30.